

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8
Poste...
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Octobre 1879.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres sont sortis du conseil hier matin en proie à une tristesse profonde. Aucune affaire n'y a été traitée...

C'est d'après les indications même du président de la Chambre des députés qu'ils avaient fait et devant les Chambres et devant les conseils généraux les plus catégoriques déclarations.

Or, M. Gambetta remettant sur le tapis la question de l'amnistie plénière que le gouvernement, sur la foi des traités, croyait absolument vidée, les ministres ont pris la résolution, si cette question est prise en considération par la Chambre, de donner tous ensemble leur démission immédiatement.

Ajoutons que c'est M. Spuller qui doit déposer la proposition d'amnistie plénière.

Le ministre de la guerre a annoncé à quelques-uns des membres du cabinet qu'il se proposait de saisir d'urgence le conseil des ministres, aussitôt le retour du Président de la République, des résultats de ses observations sur l'état de nos défenses du Nord et de l'Est pendant son excursion sur nos frontières.

Nous recevons la communication suivante :

« On sait que notre ministre des affaires étrangères n'a pas eu l'air disposé à faire

droit aux réclamations de Madrid, relativement aux républicains espagnols. Cependant, M. Waddington ne laisse pas que d'être inquiet au sujet de l'Espagne à cause de nos relations extérieures.

« L'Espagne fait des avances si évidentes à l'Autriche et à l'Allemagne, que l'Angleterre elle-même s'en est vivement émue. »

Le propriétaire d'un grand café de Toulouse s'est imaginé d'intenter un procès au général Dufour du Bessol, pour abus d'autorité commis à son préjudice en interdisant la fréquentation de son établissement aux troupes de la garnison.

Ce café était hanté par les socialistes et les radicaux de Toulouse, qui cherchaient à détourner les troupes de leurs devoirs.

Les élections municipales des quinzième et seizième arrondissements de Paris n'ayant pas donné de résultats, le comité anti-radical du quartier de Javel somme le citoyen Humbert de revenir sur sa détermination et d'accepter la lutte sur le terrain de l'amnistie plénière.

On cherche un autre amnistié pour le quartier des Bassins.

Comme dernière nouvelle, l'Agence Havas annonçait dès hier soir que l'amnistié Humbert a accepté la candidature aux élections municipales de Paris.

Voici le texte de la dépêche envoyée par M. Gambetta à l'un des principaux rédacteurs de la République française, samedi dernier :

« L'épreuve est faite; vous pouvez, selon moi, préparer l'opinion à l'amnistie plénière et entière afin que les Chambres, dès leur rentrée, puissent vider cette question. Les dernières traces de nos malheureuses dissensions civiles de 1870-1871 seront ainsi, à jamais, effacées. »

Le Temps confirme absolument les renseignements que nous avons donnés plus haut, sur la résolution prise par le cabinet de repousser toute tentative parlementaire au sujet de l'amnistie plénière.

Un citoyen Reully, républicain notable de l'Indre, vient de se distinguer dans un banquet donné à Châteauroux, à l'occasion de la fête locale. Ce farouche citoyen a commencé par réclamer « une série de mesures, dont les lois Ferry ne sont que les premières. » Puis, entrant dans le détail de ces mesures, il a demandé une GENDARMERIE... CIVILE!

On lit dans le Globe, du 5 octobre :

« La grève des menuisiers peut être considérée comme déclarée dans la capitale et rien ne permet encore de prévoir sur quel terrain une conciliation pourrait être tentée. Patrons et ouvriers paraissent décidés à ne se rien céder. C'est donc la lutte; combien de temps durera-t-elle? Ceci est subordonné à tant d'éléments divers, qu'il serait téméraire de rien hasarder sur ce sujet.

« Les entrepreneurs sont riches, mais les ouvriers affirment qu'ils pourront facilement maintenir la grève pendant deux mois et qu'ils ne mettront les pouces que s'ils sont réduits à la dernière extrémité. »

Les conseils d'arrondissement des Sables-d'Olonne et d'Avignon ont profité de la dernière session pour émettre des vœux au sujet des lois d'enseignement actuellement soumises au Parlement.

Le conseil d'arrondissement des Sables-d'Olonne a « prié le Sénat de laisser aux pères de famille les libertés existant dans les lois de 1850 et de 1875 » sur l'enseignement secondaire et sur l'enseignement supérieur. Le conseil d'arrondissement d'Avignon a

émis le vœu que « le Sénat veuille bien repousser la loi sur l'enseignement et surtout l'article 7 de cette loi. »

Le Temps annonce que ces deux vœux viennent d'être annulés par décrets du Président de la République, rendus en conseil d'Etat, comme constituant des excès de pouvoir, la loi de 1838 ayant autorisé seulement les conseils d'arrondissement à adresser aux préfets leur opinion sur l'état et les besoins des différents services publics en ce qui touche l'arrondissement, mais ne les ayant pas autorisés à traiter des questions d'administration générale.

A PROPOS

DES MANŒUVRES ALLEMANDES.

Nous connaissons aujourd'hui, dans tous leurs détails, les grandes manœuvres exécutées récemment par les troupes allemandes. L'Union a reçu, à cet égard, les rapports minutieux d'hommes compétents qui ont suivi successivement :

Les opérations du 4^e corps d'armée prussien, près de Königsberg;

Celles du 8^e corps, aux environs de Stettin;

Enfin celles du 15^e corps d'armée, dans le voisinage de Strasbourg.

Ces exercices méritent de la part des militaires français une étude sérieuse et approfondie. Nous ne pouvons en donner ici une analyse qui exigerait l'emploi de cartes détaillées et qui d'ailleurs trouverait bien plutôt sa place dans une publication spéciale; il nous faut même sacrifier de bien curieuses remarques qui nous sont transmises au sujet de certaines divergences constatées dans les manières d'opérer des trois corps d'armée allemands.

Du moins nous voulons condenser en peu de lignes les observations que nous apportent des témoins impartiaux. Aussi bien les impressions générales sont les mêmes chez tous ceux qui nous ont fourni leurs notes, et aucun d'eux ne saurait être suspect de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

LE MANOIR DE ROSVEN

L'AGONIE DU CONSPIRATEUR.

(Suite.)

Kerfuntun était assis dans un fauteuil. Mélite soutenait sa tête pendant qu'Ernel et Francésa d'un côté, Hilaire et Louise de l'autre, lui pressaient encore les mains.

Depuis plus de deux mois, Kerfuntun ne s'était point couché dans un lit; accompagné par Malo, il avait rejoint La Rouarie et l'avait suivi jusqu'au dernier moment, dormant sur la dure, dans le creux des rochers, au fond des forêts, voyageant la nuit, se cachant le jour.

Lorsque le marquis se réfugia au château de la Guyomarais, près Lamballe, et qu'il y tomba malade d'une fièvre chaude, Kerfuntun et Malo veil-

lèrent et secondèrent Thérèse Le Moëllien, ange héroïque qu'attendait l'échafaud.

Après quatorze jours de souffrances et de délire durant lequel le chef de l'association Bretonne invoquait sans cesse son Roi mis à mort, Kerfuntun et Malo ensevelirent de nuit le cadavre de l'homme que les agents de la Convention cherchèrent encore durant quelque temps :

Ce fut alors que Kerfuntun et Malo reprirent le chemin de Rosven.

En passant près de Ploërmel, un peloton de cavaliers qui se rendait à Vannes les rencontre; on veut les arrêter, ils déchargent leurs pistolets et prennent la fuite à bride abattue; — mais le brigadier, à la lueur de la lune, a reconnu Kerfuntun signalé comme conspirateur, et de qui l'on espère obtenir des révélations. Il serait important de le saisir vivant; on le poursuit à outrance. Cependant, aux abords de Rosven, les agents de l'autorité révolutionnaire, voyant que les fugitifs leur échappent, se décident à tirer sur eux.

Les sentinelles de l'avenue ripostèrent, les gendarmes furent dispersés et criblés de balles en longeant, sur la lande Sans-Fin, la lisière des bois de Rosven. Déjà le conspirateur était frappé du coup mortel.

Kerfuntun voulut mourir comme ces vieux chevaliers qui, pour rendre le dernier soupir, se faisaient armer de toutes pièces et poser sur la

chaise de l'agonie, — étrange coutume d'un autre âge qui inspira peut-être le royaliste breton à l'heure de la mort. Il est plus probable néanmoins que, sentant sa fin prochaine, et voulant parler à l'assemblée, le gentilhomme pensa que le lit l'affaiblirait. D'ailleurs la perte des moindres instants eût été irréparable.

Quand il eut tout dit, quand il n'eut plus besoin de lutter avec la douleur physique, il s'abandonna d'un front serein à la souffrance qui le tuait.

Le prêtre profita de ces derniers instants pour lui conférer le sacrement de l'Extrême-Onction.

Puis il y eut encore des pleurs à Rosven.

Zébedée de Kerfuntun, dernier du nom, écuyer et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine du régiment de Vermandois, Kerfuntun, que le patriarce de Rosven regardait comme son troisième fils, venait de mourir en soldat chrétien.

Le chevalier Ernel offrit en pleurant à Francésa, une relique de famille, — la petite croix d'argent que la vieille châtelaine, dont on portait le deuil, lui avait passée au cou la veille de son départ pour le régiment d'Artois.

A Vannes, pour la troisième fois le nom de Rosven excitait la fureur des sans-culottes.

Les ennemis de Famine l'accusent de tous les désastres. On se promet de le dénoncer en plein

club, en portant une nouvelle motion incendiaire contre le manoir et la paroisse de Saint-Ermel.

— Qu'on fasse marcher la colonne révolutionnaire de la Meuse, s'écrient les forcenés, et qu'on en finisse une bonne fois avec ce repaire d'aristocrates!... Que Famine soit traduit devant le tribunal dont il est indigne de faire partie!... A bas les modérés!... à la guillotine!... et vive la République!...

De leur côté, les membres de la Confédération Bretonne et Poitevine essayaient de cacher la mort de leur chef, si redouté par les révolutionnaires, que Barthe et Morillon, chargés par le gouvernement central de le saisir mort ou vif, ne demandèrent pas moins de sept mille hommes pour le surprendre. Mais les renseignements fournis au comité de salut public par les Amis de la Constitution à Londres, étaient d'une exactitude telle que les deux espions, avec une force armée considérable, vont droit au château de La Guyomarais. Ils l'investissent de nuit. Tous les habitants du manoir sont arrêtés. Des fouilles ont lieu, on découvre le corps du conspirateur, ainsi que les correspondances et les papiers relatifs au complot.

Morillon se hâte de faire publier la mort de La Rouarie, dévoile les secrets de l'association et signale tous ceux des confédérés dont il a trouvé les noms; heureusement, le plus grand nombre

faiblesse ou de parti pris en faveur de l'armée allemande.

Ce qui a frappé tout d'abord les nombreux Français auxquels il a été donné de suivre, près de Strasbourg, les manœuvres des 30^e et 34^e divisions, ce qui a paru impressionner les officiers distingués composant la mission française envoyée aux manœuvres des 4^e et 8^e corps, c'est la discipline de fer qui a persisté dans l'armée allemande, la cohésion qui règne en elle, l'ordre qu'on n'y voit jamais troublé un seul instant.

Sans doute, ce n'est pas là pour nous une révélation; mais pour ceux qui ont la tâche de suivre les progrès et d'observer la force de nos voisins, c'est au moins une remarque intéressante et qui doit devenir profitable.

Les commandements sont brefs et toujours exécutés sans le moindre retard. On n'entend aucun cri, aucune parole inutile. Chacun se trouve, à chaque instant, à la place qu'il doit occuper.

Les officiers français qui ont suivi les opérations et les marches souvent longues de ces trois corps d'armée n'ont pas vu un seul trainard.

Les généraux qui jouent le rôle d'arbitres remplissent sérieusement cette tâche délicate. On les voit partout où il est utile qu'ils soient. Ils constatent les fautes; ils interrompent les mouvements invraisemblables. Nous avons vu le général Francky, chef du 45^e corps, arrêter net, d'un signe, toute une ligne d'infanterie qui s'était approchée plus que de raison d'une position ennemie.

Nous ne parlerons pas de l'habillement ni de l'équipement des troupes allemandes. On sait que cette question d'habillement, facile à résoudre si la solution en était demandée à des hommes impartiaux et pratiques, se trouve encore, en France, à l'état de tâtonnements ridicules et presque honteux.

La tactique générale prussienne a subi fort peu de modifications depuis plusieurs années.

On voit presque invariablement les troupes qui marchent à l'attaque formées en trois colonnes, une au centre, deux aux ailes.

L'aile la plus rapprochée de la ligne suivie par l'ennemi est composée des troupes de l'avant-garde. Puis, dans la plupart des cas, l'aile opposée exécute le mouvement enveloppant (et non pas tournant, suivant l'expression impropre, presque généralement adoptée), si familier à l'armée prussienne.

L'artillerie forme, dans les endroits découverts, une sorte de courtine; on voit souvent de longues lignes de bouches à feu.

L'infanterie, profitant du terrain avec une remarquable science, se dissimule aussi longtemps que possible et ne s'expose pour ainsi dire qu'au moment où elle doit frapper fort.

La cavalerie, très-bien montée et exercée, prolonge loin, sur les flancs, la ligne de bataille, soit pour compléter le mouvement enveloppant, soit afin de prévenir ceux que l'ennemi pourrait tenter.

Au début de l'action, le spectateur ne voit rien... à peine quelques cavaliers.

Puis l'artillerie, dont une bonne partie a

Marché avec l'avant-garde, vient prendre position et ouvre son feu à des distances généralement considérables, souvent 3,000 mètres.

L'infanterie se porte en ligne successivement sur la droite ou sur la gauche, en se dérobant à l'aide des sinuosités et des accidents du sol.

Quand elle s'engage, c'est une succession d'efforts réitérés énergiques produits par plusieurs lignes peu éloignées les unes des autres. Il n'y a plus alors souci du terrain; il faut enlever la position, même au prix de pertes cruelles.

Les Prussiens n'ont pas admis, à beaucoup près, l'ordre dispersé aussi complètement que nos règlements de 1875 l'ont prescrit; leurs échelons sont peu éloignés les uns des autres, sauf dans les plaines absolument découvertes.

Leur infanterie use beaucoup des feux à commandement, mais elle tire rarement à des distances supérieures à 700 mètres. Nous croyons que c'est là une habitude sage et rationnelle, bien plus efficace que ne l'est cette manie du tir de l'infanterie aux grandes distances, imprudemment préconisée chez nous, depuis deux années, par quelques esprits plus préoccupés de chercher des pratiques extraordinaires que d'obtenir les résultats essentiels.

L'infanterie allemande est appelée à jouer dans les guerres prochaines un rôle différent de celui qu'elle a rempli en 1870-71. L'état-major prussien comptera moins sur la supériorité de son artillerie et plus sur l'action des régiments de ligne, quelle que soit d'ailleurs l'armée adverse. C'est ce que les officiers d'outre-Rhin expriment volontiers en disant: « Nous ferons la guerre comme en 1866 et non comme en 1870. »

Enfin la rapidité de marche de l'infanterie allemande a vivement impressionné tous ceux qui l'ont vue cette année.

Outre les raisons bien connues d'allure, d'ordre dans la marche, de moyenne dans la taille et, par conséquent, de longueur du pas, il est une autre question qui mérite une attention sérieuse.

Dans l'armée française, le recrutement sacrifie l'infanterie aux autres armes.

Dans l'armée allemande, on estime qu'un fantassin doit être plus vigoureux qu'un artilleur ou qu'un hussard.

En effet, l'artilleur est entraîné sur son caisson, le hussard est porté par son cheval: le fantassin a sur les épaules et sur le dos un lourd chargement.

Voilà une des causes pour lesquelles, dans nos manœuvres, beaucoup d'hommes restent en arrière, tandis qu'on ne voit aucun trainard dans l'armée prussienne. Il faut être au moins logique!

Mais c'est là une question sérieuse et qui demande qu'on la traite spécialement; nous y reviendrons.

Il nous reste deux remarques importantes à présenter.

Nous avons plusieurs fois parlé de la faiblesse de nos effectifs d'infanterie.

Les Allemands, eux, n'appellent aux grandes manœuvres qu'un petit nombre de réservistes, ce qui est nécessaire pour complé-

ter les compagnies du temps de paix et les rapprocher du pied de guerre. Dans le 8^e corps, on avait ajouté vingt réservistes à peine à chaque compagnie.

Les Prussiens ne font pas, comme nous, de grands appels d'une ou deux classes d'hommes de la réserve.

Enfin, chacun a remarqué les vigoureux chevaux de l'armée allemande, y compris ceux des capitaines d'infanterie.

Ce sont là des observations que nous avons condensées bien à la hâte: elles ont du moins l'avantage d'une grande sincérité, car nous les avons puisées aux meilleures sources.

Dans le cours des études militaires que nous poursuivons ici, nous aurons sans doute des occasions nombreuses de traiter avec plus de développement tant de sujets d'une réelle importance. (Union.)

Chronique militaire.

LES ADJUDANTS.

On lit dans la France :

« Le ministre de la guerre est à la veille d'adopter une mesure qui nous paraît mauvaise.

« Il se propose de donner aux adjudants des épaulettes en laine comme aux tambours-majors et des galons ordinaires afin de distinguer les adjudants des officiers.

« La réforme doit être prochaine, car les rapports ont dû être adressés au ministre pour le 4^e octobre.

« Il nous semble que cette mesure est manifestement contraire à l'esprit de la loi sur les sous-officiers.

« L'adjudant remplace le sergent-major dans le commandement d'une des quatre sections; il y a donc tout intérêt à l'élever, non à l'abaisser; à lui assurer quelque prestige, non à l'assimiler au soldat.

« Après la guerre, on a retiré le fusil au sergent-major pour lui donner le sabre; c'était là une idée pratique et sage.

« Aujourd'hui, après avoir fait de l'adjudant presque l'égal de l'officier, — comme commandement, — on veut revenir en arrière.

« C'est là une idée fautive qui aurait de graves inconvénients.

« Le recrutement de nos sous-officiers est déjà assez difficile, malgré les avantages considérables que l'on accorde aux rengagés. Il y aurait témérité à entrer dans la voie que semble vouloir suivre le ministre de la guerre.

« On ne retiendra les sous-officiers dans le rang, qu'en leur accordant une liberté plus grande, qu'en rendant leur situation meilleure qu'en leur assurant plus de prestige.

« Mais tant qu'on leur refusera une armoire pour serrer leurs effets, une table pour écrire, un poêle pour se chauffer, il faut renoncer à avoir des sous-officiers.

« Les Chambres ont voté des primes de rengagement qui, capitalisées, se montent à 40,500 francs.

« C'est-à-dire qu'un sous-officier, nourri, logé, habillé, peut mettre de côté 4,000 fr. par an environ.

« Le sacrifice consenti par la nation est considérable, on ne peut aller au delà.

« Et cependant les résultats sont médiocres, et même mauvais: le sous-officier ne se rengage pas. Cette année, par exemple, le nombre des rengagements est absolument nul.

« Et la raison en est bien simple. Le sous-officier est retenu trop sévèrement, il est trop rabaisé, trop privé, trop humilié.

« Aussi, son temps fini, s'empresse-t-il de reprendre sa liberté, refusant les avantages qu'on lui offre.

« A diverses reprises, les ministres de la guerre ont promis de remédier à cette situation; ils ont indiqué des réformes qui ne se réalisent pas.

« Aujourd'hui, le général Gresley se montre disposé à suivre les errements anciens, à continuer cette tradition qui nous a été fatale et qui nous a retiré nos cadres.

« De là cette protestation qu'il y a tout intérêt à accueillir.

LE NOUVEL UNIFORME DE L'INFANTERIE.

Le 131^e de ligne, en garnison à Saint-Denis, vient d'être désigné pour essayer le nouvel uniforme qu'on destine à l'infanterie.

On peut voir depuis cinq jours les braves troupiers de ce régiment se promener fièrement, la tête ornée d'un casque et vêtu de la tunique-vareuse, où les épaulettes sont remplacées par les pattes de crapaud vertes et jaunes. L'ensemble de cet uniforme constitue, dit-on, un équipement très-pratique et commode en campagne. Au premier abord, ce n'est pas le comble de l'élégance, par exemple.

Le casque que l'on expérimente est à carcasse de liège, recouverte de drap gros bleu; les visières et les armatures sont en cuir; au sommet, pas de cimier, mais une espèce de verrou en cuivre; la bombe est ornée d'une jugulaire en gourmette de laiton, allant de droite à gauche et s'attachant en bas à un bouton, en haut à un crochet attendant au casque. Devant, une grenade en cuivre au-dessus de la cocarde nationale.

Comme il n'y a rien de nouveau sous le soleil, il est bon de se rappeler qu'un régiment d'infanterie, le 35^e de ligne, fut déjà chargé, en 1838, de présenter au public un modèle de casque en cuir, que l'on se proposait d'adopter, mais qui ne fit pas florès.

Bientôt sera également mis en essai le brodequin lacé, qui doit remplacer le godillot et la guêtre. Voilà une réforme qui est sûre d'avance d'être bien accueillie, surtout par ceux qui se rappellent les souliers sans semelle de la Défense nationale.

Beaucoup de personnes ayant des fils sous les drapeaux adressent ou font adresser à l'autorité militaire des demandes dans le but d'obtenir que ces jeunes gens passent dans un corps de troupe de la subdivision de région de leur domicile.

ses l'esprit qui animait les Blancs.

« Les vieillards et les jeunes filles et les petits garçons et tous ceux qui sont incapables d'aller se battre, ceux-là diront, en allant se coucher, un Pater et un Ave pour les Chouans.

« Les Chouans sont des gens de bien, ce sont de vrais chrétiens; ils se sont levés pour défendre notre pays et nos prêtres; quand ils viendront à passer devant notre porte, je vous en prie, ouvrez-leur; Dieu de même, mes braves gens, vous ouvrira un jour.»

Ainsi commence cette ode religieuse et guerrière de la chouannerie, recueillie par Hersart de la Villemarqué, dans son *Barzas-Breis*. Il n'existe en aucune langue de poésie plus grande et plus touchante que l'hymne funèbre de Tinténac.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLÉ.

En police correctionnelle :

Le président, au prévenu. — Qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

Le prévenu. — Rien, mon président. Je m'en rapporte à l'équitation du tribunal.

Le président à l'un de ses assesseurs. — C'est juste ! on sait que nous sommes à cheval sur la loi.

échappe, car Thérèse Le Moëllien avait brûlé la liste complète des conjurés la veille même de son arrestation. D'autres fouilles faites à la Fosse-Hingant, chez Desilles, caissier des royalistes, fournirent une foule de preuves nouvelles.

La fureur des révolutionnaires s'accrut au point que Morillon, dénoncé par Barthe, son collègue, à la justice du salut public, fut condamné à mort « comme ayant usé de procédés de douceur envers » la famille Desilles. »

Les prisonniers, au nombre de vingt-sept, furent transférés de Rennes à Paris et traduits devant le tribunal révolutionnaire; douze d'entre eux furent exécutés le 19 juin 1793, à cinq heures du soir.

« Tous refusèrent l'assistance des prêtres constitutionnels, tous s'embrassèrent au pied de l'échafaud, tous périrent avec une dignité pleine de courage et en criant: Vive le Roi! Mais au milieu de ces infortunés, morts, — au dire des journaux républicains, — avec la gaieté de fanatiques qui se croient des martyrs, — le peuple admira cette belle Thérèse Le Moëllien, qui n'avait eu pour ses juges qu'un sourire de mépris. Il plaignit M^{me} de la Fonchais (Angélique Desilles), qui pleurait sur le sort de ses jeunes enfants, et qui mourait à la place de sa sœur, dont, par un sublime effort d'amitié, elle avait usurpé le nom.

« Le major Chaffner n'avait pu être saisi par les

» révolutionnaires; il revint en Bretagne, et perdit la vie dans les noyades de Nantes, après avoir, au milieu des Chouans, bravement vengé la mort de Thérèse Le Moëllien (1). »

L'on crut qu'en Bretagne, ainsi qu'à Paris, une conspiration dévoilée était une conspiration avortée. Mais par un rapprochement frappant, — le 3 mars, les papiers de La Rouarie étaient découverts; le 10, l'Anjou, le Poitou et une grande partie de la Bretagne se soulevaient spontanément pour la défense de la même cause.

Les gentilshommes compromis dans le complot, effrayés, découragés, isolés, renoncèrent pour la plupart à prendre l'initiative; — les paysans la prirent. La terreur qui démoralisait les chefs donna de l'énergie aux simples paysans; — elle enfanta des héros dans le Bocage et sur la Lande, comme elle en enfantaux aux frontières.

Il fallait alors trois cent mille hommes à la Convention pour protéger le territoire de la France contre les étrangers; les Vendéens et les Bretons se refusèrent à concourir à la défense d'une république sanguinaire et régicide qu'ils ne reconnaissaient pas; — ils se levèrent en masse pour soutenir leurs droits de citoyens, leur liberté de conscience, leur foi persécutée. Ils contraignirent les nobles à marcher avec eux. L'élément popu-

(1) Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*.

laire l'emporta dans la grande insurrection de l'Ouest; mais on ne saurait méconnaître que La Rouarie, par ses manœuvres, contribua singulièrement au mouvement des campagnes. Ses émissaires mirent toujours les paysans en garde contre les émissaires républicains. Des hommes comme Morvan-Béquille devaient puissamment préparer les voies; et d'un autre côté, on ne doit pas oublier les sauniers et gabelleurs manceaux et le fameux Jean Chouan qui, dès le 15 août 1792, avait le premier poussé le cri de la révolte contre le prince révolutionnaire.

Jean Chouan, l'un des frères Cottreaux, eut la gloire de donner son nom aux insurgés d'en deçà de la Loire.

Voici déjà que la plupart des chefs de l'association de La Rouarie, appelés par les paysans, reparessent dans l'arène. Le prince de Talmond, le brave comte de Siltz, Aimé Dubois-Guy, Du Bobénil, Charles de Bois-Hardy et Tinténac, et tant d'autres qu'il serait trop long de citer, vont combattre sur l'une et l'autre rive de la Loire avec le peuple, qui veut la liberté et l'égalité chrétiennes, contre les démagogues qui hurlent: *La liberté, l'égalité ou la mort!*

Tinténac, illustre rejeton d'une famille qui comptait deux de ses ancêtres au combat des Trente, inspira par sa mort un sublime chant populaire dont le début dira mieux que de longues phra-

Ces demandes ne sauraient aboutir en présence des dispositions formelles arrêtées par le ministre de la guerre, dans une circulaire du 9 juin 1879.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche dernier, M. Bouvier, président du Véloce-Club de Saumur, prenant part à une course de fond d'Angers à La Flèche, est tombé de son vélocipède sur la route de Paris, près Angers, et s'est fracturé l'avant-bras gauche. La violence du choc a été telle que M. Bouvier est resté près d'une heure et demie sans connaissance.

Hier, dans la matinée, le sieur Louis Leblanc, journalier, demeurant rue du Pressoir-Saint-Antoine, a profité d'un moment où il était seul pour mettre fin à ses jours en se pendant à l'un des soliveaux de son logement.

Leblanc, presque aveugle et peu capable de gagner sa vie, avait été vivement affecté de la mort de sa femme et de deux de ses enfants. Il était âgé de 33 ans.

ANGERS.

Dimanche dernier, la rue Bodinier était le théâtre d'une rixe sanglante entre les deux frères X. L'un de ces jeunes gens, qui tient une crèmerie dans cette rue, faisait dernièrement ses 28 jours et avait fait venir son frère de Bordeaux pour tenir son commerce pendant son absence. Quand il fallut rendre les comptes, une difficulté s'éleva entre les deux frères et une lutte s'ensuivit. On parla même de blessures graves.

(J. de Maine-et-Loire.)

CHOLET.

Il y a quatorze ans environ, un ouvrier terrassier, employé aux travaux du chemin de fer, à Cholet, contracta une dette de 3 fr. et partit en promettant de la payer aussitôt qu'il le pourrait. Lundi dernier, cet honnête homme est venu verser cette somme entre les mains de celui auquel il la devait.

Voilà un genre d'acte de probité que la presse n'a pas souvent l'occasion de signaler.

CHINON.

Empoisonnement par les champignons. — Dans notre numéro du 25 septembre, nous avons parlé d'un empoisonnement occasionné par des champignons.

Le nommé Xavier Roy, demeurant à la Rochette, commune de Chinon, sa femme et ses deux enfants avaient mangé des champignons, appelés *clouettes* dans le pays, et avaient éprouvé quelques heures après leur repas des coliques épouvantables. Ils furent transportés à l'hôpital de Chinon.

Aujourd'hui, nous apprenons que Roy et ses deux enfants, l'un âgé de 5 ans, l'autre de 3 ans, ont succombé, malgré les soins dévoués qui leur ont été donnés dans cet établissement.

La femme Roy, qui avait également mangé de ces champignons vénéneux, est dans un état pitoyable. On désespère de la sauver.

Un petit enfant de trois mois, qu'elle élevait, a été mis en nourrice par les soins de l'administration municipale.

Dans le cours de la semaine suivante, un empoisonnement du même genre a eu lieu dans la commune de Beaumont-en-Véron, canton de Chinon.

Deux ouvriers, les nommés Jean-Marie Vié et Camille Burot, employés aux travaux du chemin de fer de Chinon à Port-Boulet, avaient rapporté chez le sieur Queruel, où ils prenaient leur pension, une assez grande quantité de champignons qu'ils avaient récoltés près de l'endroit où ils travaillaient.

Sur leur demande, la femme Queruel prépara ces champignons pour le repas du soir. Les deux ouvriers et cette femme en mangèrent. Mais, au bout de quelques heures, ils ressentirent de violentes coliques.

La femme Queruel rendit le dernier soupir, le soir même, au milieu des plus horribles souffrances.

Vié et Burot, transportés à l'hôpital de Chinon, ont également succombé peu de temps après leur arrivée.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Boussay (Indre-et-Loire). — Un affreux accident est arrivé, dimanche dernier, à Boussay, arrondissement de Loches, dans un moulin appartenant à M. Serpin, minotier.

Vers quatre heures, un garçon meunier, nommé Louis-Eugène Berry, voulut replacer une courroie de transmission, sans avoir pris la précaution d'arrêter le moulin. Au moment où il fixait cette courroie, la manche de sa blouse s'accrocha à une tête de vis.

Avec la promptitude de l'éclair, le vêtement tout entier, puis la chemise qu'il recouvrait, s'enroulèrent sur l'arbre moteur, de sorte que Berry, entraîné dans le mouvement de rotation, se trouva le visage pressé sur l'arbre et le cou violemment serré. Son corps se mit à tourner avec la machine, et de seconde en seconde, il passait entre l'arbre et le plancher.

Ce malheureux avait cessé de vivre lorsqu'on vint à son secours. Il avait été étranglé. (Journal d'Indre-et-Loire.)

LA FLÈCHE.

M. le général Brice, M. le colonel Joppé, M. le major Kréquier quittent le Prytanée, remplacés, le premier par M. le colonel Pettigand, le second par M. le commandant Géraldy.

De nouveaux changements semblent devoir se produire.

M. Verment, capitaine-trésorier, M. Baroux, lieutenant directeur du manège, M. Coudray, officier d'administration, M. Baillet, garde du génie, quitteraient, s'il faut en croire les bruits qui circulent, le Prytanée militaire, où — toujours par raison d'économie — l'emploi qu'ils occupent serait supprimé. (Journal du Mans.)

BRESSUIRE.

Le concours départemental d'agriculture de Bressuire a eu un caractère presque exclusivement politique. Il n'a été question d'agriculture, dans cette réunion, que pour la forme; le fonds était réservé à vanter les charmes et les bienfaits de la République. On a discoursé, porté une foule de toasts et chacun s'est séparé ni plus satisfait ni plus rassuré qu'il n'était en arrivant à la fête républicaine.

Autrefois, on disait que tout finissait par des chonsons; aujourd'hui tout finit par des discours. C'est beaucoup moins gai, et, certes, les convives ne fredonnent pas, en rentrant chez eux, les refrains qu'ils viennent d'entendre et qui ne leur laissent que l'ennui; leur seule consolation, c'est d'avoir pu contempler de grands hommes.

(Revue de l'Ouest.)

NANTES.

Un jeune homme de cette ville vient, à la suite d'un pari, de faire 26 lieues en 24 heures. Parti samedi soir, à 5 heures, il est arrivé au but dimanche soir, à 4 heures 55, devantant ainsi de 5 minutes le délai fixé.

Accident de chasse. — Dimanche dernier, le nommé Peigné, Louis, âgé de 49 ans, domestique-cultivateur à la ferme de Saint-Gilles, commune de Saint-Aubin-des-Châteaux (Loire-Inférieure), partit à la chasse sur les deux heures du soir, accompagné du nommé Ricordel, qui n'avait pas de fusil. Il rencontra, sur la côte de Saint-Gilles, le nommé Alix, Julien, âgé de 29 ans, domestique chez le sieur Teillard, au Breil-Herbert, même commune, qui chassait aussi. Ils n'avaient de permis ni l'un ni l'autre; ils continuèrent à chasser ensemble. C'était la première fois que Peigné portait un fusil.

Ils entrèrent dans un champ de blé-noir et marchèrent de front à quelques pas de distance, lorsque des perdrix se levèrent. Peigné, surpris, saisit la crosse de son fusil qu'il portait appuyée sur son bras gauche; une détonation retentit, puis des cris déchirants: le coup avait presque fait balle et atteint Alix dans la région droite de la tête et du cou. Peigné se précipita vers son ami et le reçut dans ses bras. « Je suis mort », dit-il; et il perdit connaissance. Le sang s'échappait à flots par le nez, par la bouche, par les oreilles.

Ricordel courut demander du secours au moulin de Hayère et Alix fut transporté chez son maître, dans la voiture du propriétaire. M. Leussier, docteur-médecin à Châteauvibrant, fut appelé en toute hâte et reconnu

aussitôt que la blessure était mortelle. En effet, Alix est mort à 3 heures du matin.

(Journal de Châteauvibrant.)

Faits divers.

Tirage d'obligations. — Avant-hier a eu lieu au Crédit foncier le premier tirage des obligations communales 3 0/0 de 1879.

Le premier numéro sorti est le numéro 897,446, remboursable par 100,000 fr.

Le numéro 800,703 gagne 25,000 fr.
Les numéros — 965,021 — 870,533 — 77,459, — 315,341 — 984,846 — 870,445, gagnent chacun 5,000 fr.

Le 9^e tirage trimestriel des obligations de l'emprunt de 1877 a eu lieu avant-hier également au Crédit foncier.

Les premiers numéros sortis sont: le numéro 463,826, qui gagne 100,000 fr.; le numéro 568,467, qui gagne 50,000 fr.; les numéros 447,037 et 587,177 gagnent chacun 10,000 fr.

**

ACCIDENT SUR LA LIGNE DE LYON.

Un épouvantable accident est arrivé dimanche matin, à dix heures, à six kilomètres de Lyon, sur la ligne de Lyon à Montbrison.

M. Peysson, fondeur, demeurant avenue de Saxe, à Lyon, emmenait en voiture toute sa famille, composée de sept personnes, passer la journée à la campagne. Arrivées au passage à niveau de la Demi-Lune, le garde-barrière Saillard laissa engager la voiture sur la voie, quand le train express, caché par une courbe, déboucha tout à coup et arriva sur la voiture...

La machine prit l'avant-train de la voiture, la culbuta et la traîna sur les rails, pendant une distance de 100 mètres.

Tous les voyageurs, témoins de l'accident, jetaient des cris horribles.

Le cheval fut coupé en deux.

M^{me} Peysson et Charles Pérucecaud, cocher, furent tués sur le coup.

Une jeune bonne, âgée de dix-huit ans, a eu les deux pieds coupés et est presque morte.

M. Peysson et un des fils, âgé de deux ans, ont été blessés à la tête.

Un petit garçon de neuf ans et une fillette n'ont pas eu une égratignure.

Le garde Saillard affirme n'avoir pas entendu le sifflet du train.

Le train n'a éprouvé qu'une forte secousse.

**

Un grave accident a eu lieu pendant les courses, à Constantine. Deux tribunes se sont effondrées; il y a 70 blessés.

**

Depuis le jour où Prévost a fait l'aveu du crime qu'il a commis sur la personne de la femme Blondin, une surveillance active est exercée à son égard.

Il a déclaré, en effet, aux agents qui le ramenaient dans sa cellule, à Mazas, que, pour l'honneur du corps des gardiens de la paix dont il faisait partie, il se suiciderait et ne serait pas guillotiné.

Sitôt que ces paroles ont été répétées aux magistrats instructeurs, on a donné des ordres, afin de faire doubler le nombre des gardiens chargés de le surveiller.

Il a déclaré aux agents que, s'il avait fait des aveux, c'est que la voix incisive de M. Macé, son regard pénétrant, entrant pour ainsi dire dans les pensées les plus secrètes, l'avaient dominé à un tel point qu'il n'avait pas eu la force de cacher plus longtemps l'horrible crime qui, jusqu'à ce jour, était resté ignoré.

Quoique Prévost soit beaucoup plus calme depuis qu'il a fait des aveux, il n'a pu fermer l'œil de la nuit.

Par moments, mu comme par un ressort, il se mettait brusquement sur son séant et fixait un des coins de sa cellule, comme s'il apercevait une de ses victimes venant crier vengeance.

Il n'a voulu prendre aucune nourriture dans la journée de dimanche. S'il refusait encore de manger, il est à peu près probable qu'on lui ferait avaler du bouillon au moyen d'une sonde œsophagienne.

**

Il résulte d'une communication faite à l'Académie que la pointe de la mer Rouge s'étendait, à l'époque de la sortie d'Egypte,

beaucoup plus loin vers le Nord, et que les Hébreux ont dû passer, non au sud de la pointe actuelle, mais en un point situé au nord de Suez. Un ingénieur distingué des constructions navales, M. Lecointre, qui a fait une exploration très-approfondie de cette contrée, place le lieu du passage dans la partie qui constitua plus tard les lacs Amers.

M. l'abbé Moigno, dans son excellent journal les *Mondes*, part de cette donnée pour refaire l'itinéraire des Hébreux, jour par jour; il conclut en disant que, puisque l'on connaît aujourd'hui exactement la place où les chars et la cavalerie de l'armée égyptienne ont été engloutis, le moment est venu de convier le monde chrétien tout entier à une noble et grande entreprise.

Il s'agit de recueillir les fonds nécessaires pour opérer les fouilles et retrouver les restes de l'armée vaincue par Dieu lui-même.

« Enfouis peut-être dans des couches de sel, ou du moins certainement recouverts, abrités par des couches de sel nombreuses et épaisses, ces restes monumentaux sont peut-être dans un état de conservation remarquable. J'estime, dit le savant abbé, que les dépenses des fouilles pourraient atteindre le chiffre de trois cent mille francs. C'est à ce chiffre qu'il faudrait ouvrir la souscription; mais le capital souscrit ne serait versé que par quarts.

» Ces fonds ne porteraient aucun intérêt, mais la vente des objets découverts pourrait devenir assez fructueuse pour qu'on pût rembourser largement le capital souscrit, donner même des bénéfices aux souscripteurs. »

M. l'abbé Moigno voudrait encore qu'on rattachât à ces fouilles une autre exploration d'un genre analogue: il s'agirait de rechercher les aérolithes tombés du ciel le soir de la fameuse bataille gagnée par Josué, et qui couvrirent le sol de Bethoron jusqu'à Azeza. Enfouis sans doute à une petite profondeur, on les découvrirait sans peine.

UN REMÈDE A BON MARCHÉ.

Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes, bronchites et autres affections de ce genre, sont tenaces, longs à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour y arriver. De plus, personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire.

De nombreuses expériences viennent de prouver que le goudron de Norwège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en question. Le Goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot, a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et à guérir la phthisie déjà bien déclarée: dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules, du reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies.

MUSÉE DES FAMILLES.

29, rue Saint-Roch, — Paris.

Prix de l'abonnement d'un an. — Paris: 7 fr. Départements: 8 fr. 50.

SOMMAIRE DES MATIÈRES D'OCTOBRE 1879.

Les Saints du dernier jour. — Aventures au pays des Mormons, par E. Muller.

Nouvelles. — L'Oncle Antoine, par Ch. Deslys. *Études morales.* — Les Vieilles Filles, par Étienne Marcel.

La Science en Famille. — Une trouvaille historique, par Louis Balthazar.

Chronique. — Histoire du mois, par A. de Ville-neuve.

Illustrations. — Le Corral. — La mort de Joseph. — Le Grand Lac Salé. — A propos de Cigares. — La Forêt de Touques. — En danger de mort. — Le Castillon. — La Bénédiction d'un père. — Citadelle de l'île Sainte-Marguerite. — Sa Majesté le Roi d'Espagne. — *Mercur de France.* — Théâtres. — Bibliographie.

BONS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0.

Le COMPTOIR DE LA BOURSE PARISIENNE, 40, rue Laffitte, à Paris, délivre au prix de 107 francs, des Bons hypothécaires parfaitement garantis RAPPORTANT 5 FRANCS NETS et au prix de 530 francs, des Bons rapportant 25 francs par an, payables par semestre.
Ces bons sont la représentation de prêts en première hypothèque, doublement garantis par l'HYPOTHÈQUE FONCIÈRE.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur féreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castléstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnelly, rue du Balai, 11.

Curé N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYOLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DEPARTS	ARRIVÉES	ARRIVÉES
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.	
8 10 —		
1 25 soir.	4 50 soir.	10 h. 54 matin.
4 55 —		
7 40 —	11 35 —	9 15 soir.

DEPARTS	ARRIVÉES	ARRIVÉES
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	8 h. 53 matin.	9 h. 48 matin.
10 45 —	5 14 soir.	6 25 soir.
12 15 soir.	3 35 —	4 15 —
6 45 soir.	10 22 —	11 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 OCTOBRE 1879.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 %	83 60	10		Crédit Foncier colonial	500			Canal de Suez	725		
4 %	85 80			Crédit Foncier, act. 500 f.	1103			Crédit Mobilier esp.	1183		
4 1/2 %	112 25			Obligations foncières 1877	387			Société autrichienne	577 50		
5 %	118 60			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	743			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	513			Crédit Mobilier	740			Orléans	387		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	437			Crédit foncier d'Autriche	730			Paris-Lyon-Méditerranée	384 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511 25			Est	740			Est	384		
— 1865, 4 %	530			Paris-Lyon-Méditerranée	1163			Nord	391		
— 1869, 3 %	413			Midi	867 50			Ouest	385		
— 1871, 3 %	406 50			Nord	1465			Midi	384 50		
— 1875, 4 %	538			Orléans	1147 50			Paris (Grande Ceinture)	380		
— 1876, 4 %	538			Ouest	765			Paris-Bourbonnais	383		
Banque de France	3315			Compagnie parisienne du Gaz	1380			Canal de Suez	565		
Comptoir d'escompte	880			C. gén. Transatlantique	660						
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste. (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
8 — 45 — — — omnibus-mixte.
8 — 56 — — — omnibus-mixte.
1 — 35 — — — soir, omnibus-mixte.
3 — 32 — — — soir, omnibus-mixte.
7 — 15 — — — soir, omnibus-mixte.
10 — 37 — — — soir, omnibus-mixte. (s'arrête à Angers)

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — — omnibus.
9 — 40 — — — omnibus.
12 — 40 — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — soir, omnibus-mixte.
10 — 48 — — — soir, express-poste.
Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e AUDÉ, notaire à La Roche-sur-Yon (Vendée).

A VENDRE

DE GRÉ À GRÉ, UNE PROPRIÉTÉ De revenu et d'agrément, de 300 hectares,

Située dans le Bocage de la Vendée, à 8 kilomètres de deux stations de chemin de fer,

COMPRENANT:

Maison de maître, servitudes de toute sorte, jardins potagers, jardins anglais, serres, orangerie, pièces d'eau, étang, avenues de grands arbres, vastes bois taillis, vignes, cinq métairies, tuilerie et grande réserve;

Le tout en parfait état.

Beau site. — Belle chasse.

Facilités de paiement.

S'adresser audit M^e AUDÉ, notaire.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

BELLE ET VASTE MAISON

Au bourg de Chenetles-Tuffeaux.

Caves sous le roc, pavillon sur la Loire, jardin sur le coteau, vue magnifique, 8 kilomètres de Saumur, station de chemin de fer à Saint-Martin, en face, sur la rive droite. Mobilier, au gré de l'acquéreur.

On vendrait également: BELLE FERME de 40 hectares, à 4 kilomètres, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, bois et belle chasse.

S'adresser, soit à M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, soit à M^e SENLÉ, notaire à Longué. (319)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

MAISON ET JARDIN

Place du port Saint-Nicolas, n° 31.

S'adresser audit notaire ou à M^{me} BOUCHET, rue Beaurepaire, n° 41.

A VENDRE

BON CHIEN COURANT, âgé de cinq ans, bien dressé.

S'adresser à M. BICHON-BEAUFILS, à Parnay.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

MAISON DE CAMPAGNE

Située près le bourg de Saint-Lambert.

S'adresser à M. GUINBERT, rue d'Alsace, 8. (443)

A LOUER

DE SUITE

UNE MAISON

Avec cour, écurie et remise, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, appartenant à M. Lambert-Le Breecq.

S'adresser à M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.

Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, à M^e Le RAY, rue du Marché-Noir, 12.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

APPARTEMENT COMPLET

Au premier étage,

AVEC CAVE ET GRENIER

Rue d'Orléans, 73.

S'adresser dans ladite maison.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'inondation,

Rue de l'Hôtel-Dieu, n° 4.

S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

M^e GUIBERT, notaire à Oiron, demande un principal clerc.

NOUVEAUTÉS

M. GABORIT demande un apprenti.

M^e MAURICEAU, huissier-audencier à Saumur, demande un petit clerc.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

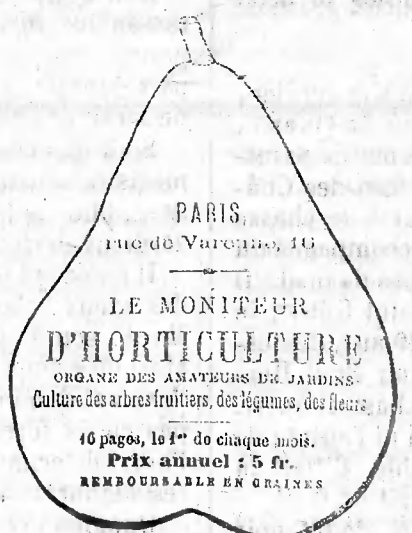
ABONNEMENTS:

Un an, 3 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 41 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. — 4 fr. pour les départements 4 fr.



LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

Recommandent l'emploi

DU

SAVON ROYAL de THRIDACE

DE

VIOLET

Pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté de la peau, du visage et des mains.

UN FRANC PAR AN

Le Moniteur

Des

Valeurs à Cots

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères: LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MEUX RENSEIGNÉ — une causeuse financière, par le Baron LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.

On s'abonne à Paris: 23, rue de Londres.

NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 20, Saumur.

Volières, Poulailiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre, Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}, 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 4 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPOT A PARIS:

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.